

VADE-MECUM
*Dispositifs
Scolarisation
des enfants de
Moins de Trois Ans*

Mission maternelle 92

Actualisation - Juin 2016

Le cadre général *

Loi de Refondation de l'École
Circulaire n°2012-202 du 18-12-2012

SOMMAIRE

Introduction

- Un dispositif qui s'appuie sur le développement de l'enfant et répond à ses besoins,
- un dispositif inscrit dans le parcours d'élève,
- un dispositif en partenariat .
- Un dispositif de scolarisation de moins de trois ans : qu'est ce que c'est ?

Un dispositif au cœur de la Loi de Refondation de l'École

au service de la réussite de tous les enfants

À qui s'adresse –t-il ?

- Aux familles les plus éloignées de la culture scolaire
- Essentiellement en Éducation prioritaire



Un dispositif au cœur de la Loi de Refondation de l'École

➤ C'est l'opportunité :

- de mettre en place des adaptations pédagogiques spécifiques,



- pour les équipes enseignantes, de réajuster des pratiques,
- pour la communauté éducative, de tisser des liens partenariaux.

Un dispositif au cœur de la Loi de Refondation de l'École

Une pédagogie basée sur
l'**exigence** et la **bienveillance** :

Le dispositif permet d'associer
les enjeux pédagogiques
et les questions éducatives.



Un dispositif au cœur de la Loi de Refondation de l'École

➤ **Une période de vie marquée par une évolution déterminante pour l'enfant**



➤ **Le dispositif : un lieu d'accueil pour faire de cet âge celui des grandes conquêtes.**

Un dispositif au cœur de la Loi de Refondation de l'École

en lien avec

le programme maternelle* (BO spécial n°2 du 26 mars 2015)

Des modalités
d'apprentissage

Apprendre
en jouant*

affirmées

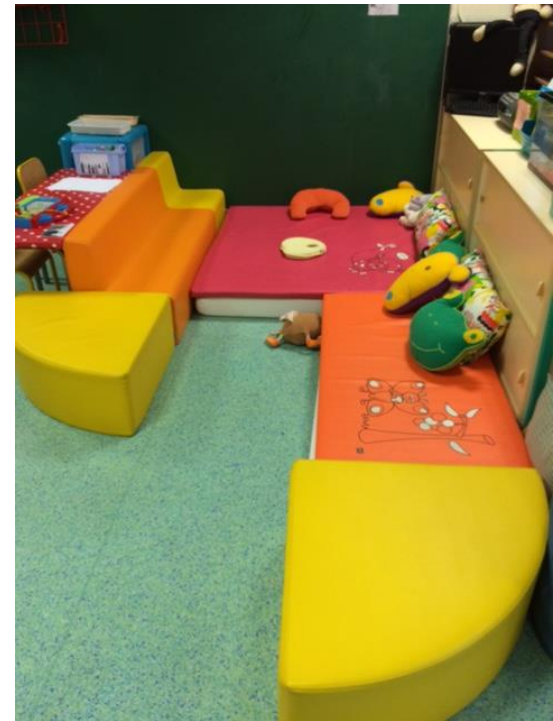
Apprendre en
se
remémorant

Apprendre en
résolvant des
problèmes

Apprendre en
s'exerçant

Un dispositif innovant

- Les horaires* sont adaptés et répondent aux besoins de chacun des enfants
- Il s'organise autour d'espaces spécifiques, équipés et évolutifs.



Un dispositif qui s'appuie sur le développement de l'enfant*

Des principes:

1. Développement de l'enfant **non linéaire** avec des stagnations, voire des régressions.



Existence de capacités nombreuses et complexes mises en évidence chez les bébés.



- ❓ Rôle primordial de l'**interaction** entre **développement et apprentissage**.
- ❓ Guidage indispensable de l'**enseignant**.



Enfant de 2 à 3 ans : quels besoins ?

Une étape **importante** du développement :

- ✓ développement langagier,
- ✓ développement cognitif,
- ✓ développement moteur,
- ✓ développement affectif et relationnel.

Sur le plan du développement langagier

GÉNÉRALITÉS

- **Le langage*** permet de communiquer, d'échanger des pensées et des expériences et de représenter le monde.
- Son acquisition représente une conquête fondamentale de la petite enfance au cours de laquelle un enfant passe de la communication non verbale à la capacité de créer des énoncés jamais entendus.
- La maîtrise du langage se développe au cours d'interactions sociales.

Quelques étapes du développement langagier

➤ 1 an - 2 ans

Discours télégraphique. Comprend les mots familiers. L'enfant possède un premier lexique, de 20 à 200 mots.

➤ 2 - 3 ans

Produit 200 à 300 mots. Comprend les demandes directes et les demandes indirectes.

➤ 3 - 4 ans

Extension du vocabulaire et phrases courtes. Peut suivre une conversation, comprend des promesses, s'amuse des jeux de langage.

Sur le plan du langage :

l'enfant de 2 ans entre en communication avec le monde qui l'entoure :

C'est l'explosion des tentatives, des découvertes.

C'est le passage d'une communication non verbale aux premiers « mots pour dire ».

C'est une communication par imitation, répétition...

C'est la production d'énoncés de plus en plus complexes .

Sur le plan du langage :

**l'enfant entre en communication
avec le monde qui l'entoure :**



C'est un développement propre, individuel.



C'est un développement
lié aux situations
et aux relations.



C'est un développement transversal :
tous les domaines, tous les temps, tous les lieux sont
sources d'apprentissage.

Sur le plan du langage :

**C'est l'affirmation de soi,
l'apparition du sentiment
d'appartenance au groupe
dans lequel chacun a sa place.**

Les débuts du développement cognitif

GÉNÉRALITÉS

Les débuts du développement cognitif ont été explorés à travers les activités motrices des bébés : tenir les objets, déplacements, etc. On sait aujourd'hui qu'ils ont des capacités cognitives précoces : discrimination, catégorisation qui leur permettent de repérer des différences entre des éléments sonores, des images, des odeurs, etc. Ils peuvent également trouver ce qu'il y a d'identique entre des éléments, et distinguer par exemple des visages de femmes des visages d'hommes.

Quelques étapes du développement cognitif

➤ 2 - 3 ans

Identifie les objets par l'usage, prend en compte le point de vue d'autrui (oriente un objet pour qu'un adulte le voit).

➤ 3 - 4 ans

Acquisition de concepts d'espace, de temps, de quantité. Utilise les principes du comptage.



Sur le plan du développement cognitif

L'enfant a besoin d'aménagements, de jeux qui permettent l'imagination et le raisonnement logique

L'imagination est une aide, un moteur du développement cognitif et affectif de l'enfant : elle aide à connaître le réel et permet de penser logiquement sur d'autres possibles.

Le jeu symbolique sollicite l'imagination de l'enfant et permet de comprendre les conséquences d'une action simulée et le déroulement de la chaîne des actions dans une situation fictive.



Le développement moteur

GÉNÉRALITÉS

**Vers 2 ans, l'enfant sait courir,
monter des escaliers,
lancer une balle...**



**Gribouiller, enfiler des perles,
tourner les pages d'un livre...**

Le développement moteur

Vers 3 ans, l'enfant gagne en équilibre :

il peut courir tout droit, sauter à pieds joints, se déplacer sur un tricycle,



tracer des « presque » cercles,
reproduire des formes,
ébaucher les premiers bonshommes,

commencer à s'habiller seul,
contrôler ses sphincters, de nuit comme de jour.

Sur le plan moteur, entre 2 et 3 ans :

- → la marche est assurée,
- → l'équilibre se renforce,
- → la motricité fine se développe.

**Le besoin de bouger, transporter,
tirer, pousser est considérable**

Alors,

une seule réponse possible :

un aménagement de l'espace adapté*.



Sur le plan moteur :

✳ **Un aménagement de l'espace qui respecte et permette de répondre aux besoins, c'est :**

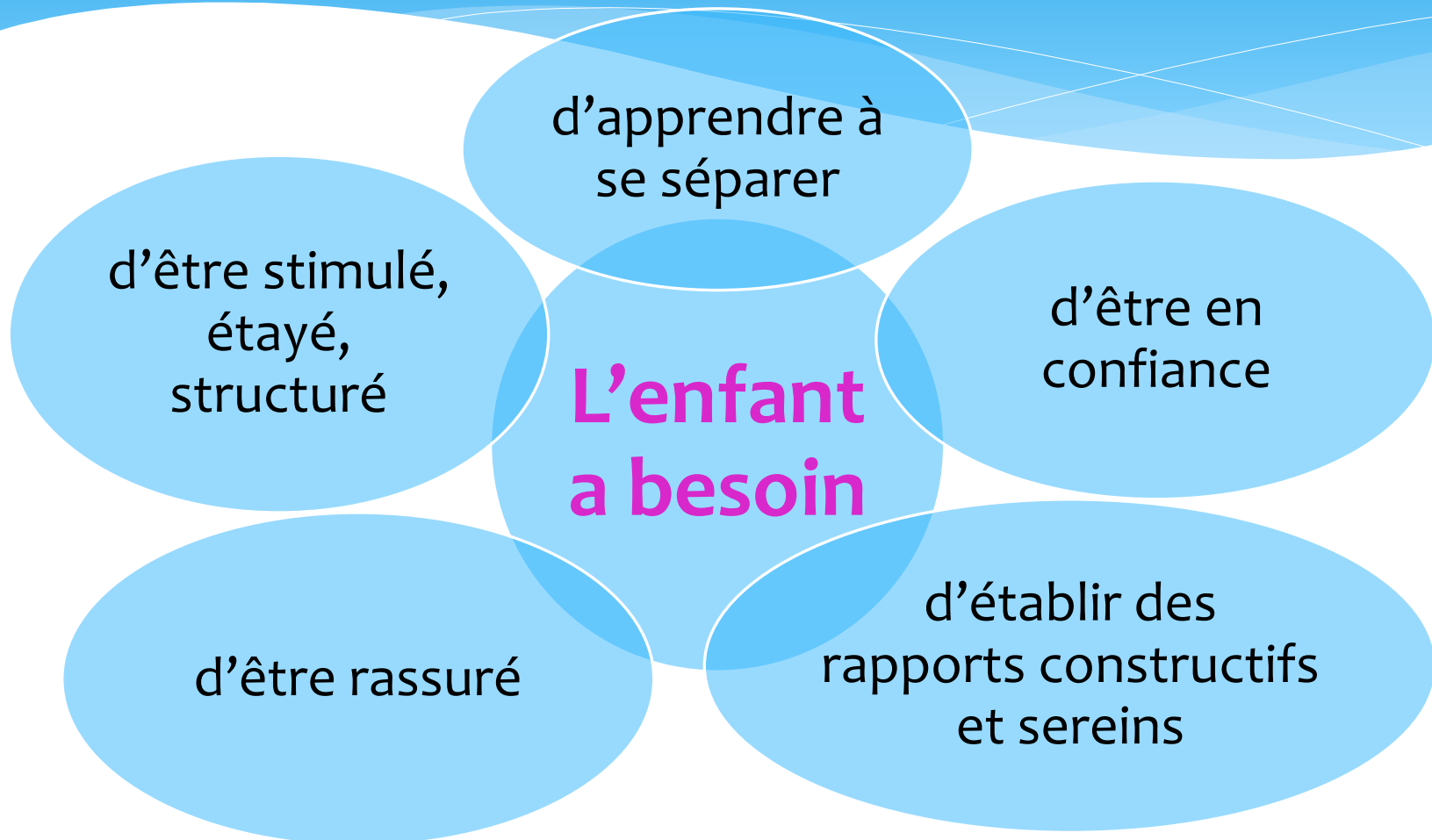
➤ **un local grand, modulable, évolutif avec des espaces variés, riches et stimulants,**

dans lequel l'enfant peut se déplacer et agir seul !

➤ **en toute sécurité, matérielle et affective.**



3. Sur le plan des besoins affectifs et relationnels* :



Sur le plan du développement social et affectif



GÉNÉRALITÉS

Les enfants de cet âge expriment leurs émotions et tissent des liens avec les personnes qui s'occupent d'eux dès les débuts de la vie.



Ils construisent des représentations d'eux-mêmes et de leur identité. Ils développent également leur compréhension des émotions et des pensées d'autrui.

Sur le plan du développement social et affectif

À 2 ans, les enfants vont élargir progressivement leurs relations à travers leurs expériences de socialisation et les amitiés qu'ils construisent avec d'autres enfants.

Quelques étapes du développement social et affectif

➤ 1 - 2 ans

Comprend les expressions faciales d'autrui, répète les actions qui font rire.

➤ 2 - 3 ans

Attachements multiples. Se reconnaît dans un miroir. Jeux symboliques.

➤ 3 - 4 ans

Identifie plusieurs parties du corps. Attend son tour. Aime aider les autres. Critique autrui.

Sur le plan des besoins affectifs et relationnels :

Pour être rassuré, l'enfant a besoin,

➤ D'un **coin sécurisant et douillet** pour retrouver son doudou, se consoler, se reposer, s'isoler,

➤ D'un **adulte** qu'il peut repérer facilement grâce à du **meublier** adapté dans un **espace aménagé**.



Sur le plan des besoins affectifs et relationnels :

Pour être stimulé, étayé, structuré,
l'enfant a besoin d'un environnement :

- qui permet le développement de l'autonomie et l'exploration,
- qui favorise le tissage des liens entre les pairs et les interactions.



Sur le plan des besoins affectifs et relationnels :

Pour se séparer de son premier objet d'attachement, « sa famille », à son rythme, l'enfant a besoin :

- d'un accueil individuel et progressif
- de la présence et de la participation des parents, autant que nécessaire...



Sur le plan des besoins affectifs et relationnels :

Pour établir des rapports constructifs et sereins, l'enfant a besoin :

➤ d'un **environnement sécurisant**

pour développer toutes ses compétences,

➤ un **cadre spatial et temporel** pour s'attacher à de nouvelles personnes.



Sur le plan des besoins affectifs et relationnels :

Pour être en confiance, l'enfant a besoin :

- de **stabilité et de cohérence** entre l'école, ses partenaires et la famille,
- d'un **enseignant motivé**,
- d'une **ATSEM** référente,
- d'un **temps de récréation** dédié,
- d'une **équipe éducative** qui prend en compte les spécificités du dispositif.



Initier la notion de « PARCOURS »

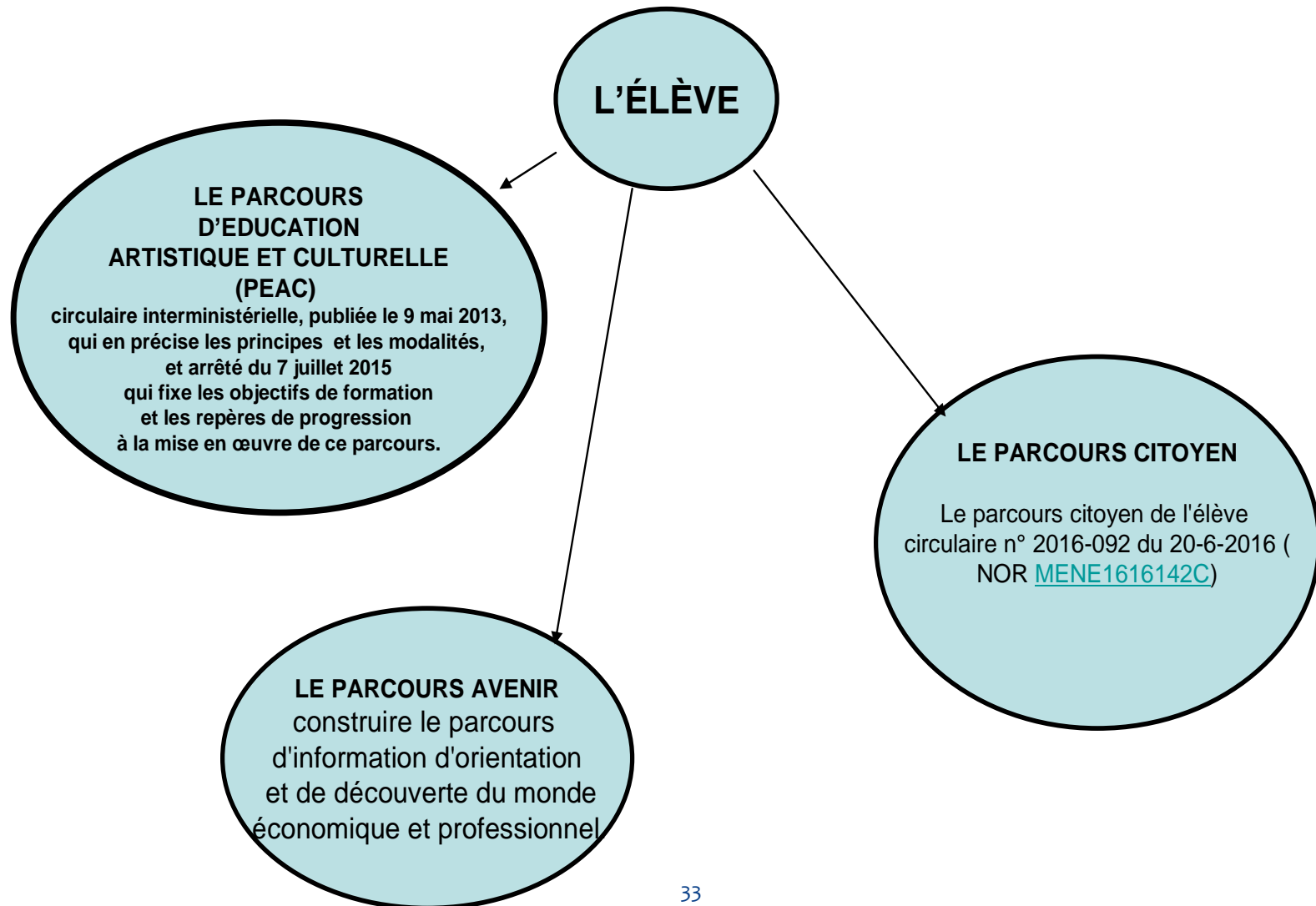
Des incontournables

Dès son entrée dans le dispositif :

- Inscription de l'enfant, dans **une logique de parcours,**
- Une **continuité** des apprentissages avec la **Petite Section,**
- Des connaissances et des compétences réactivées et enrichies en PS et les années suivantes tout au long de la scolarité de l'élève.

LES PARCOURS dans la Loi de Refondation de l'École

En cours / dès la maternelle



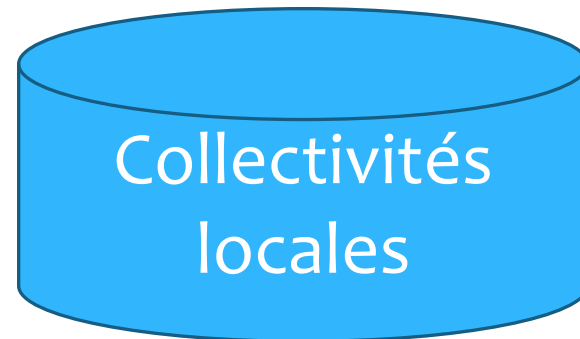
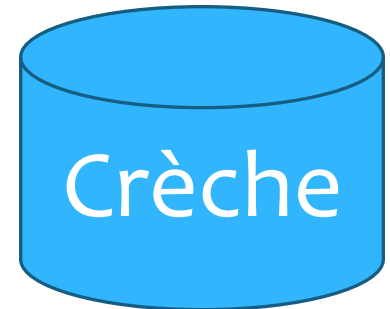
LES PARTENAIRES : les parents

Enseignants / parents : s'écouter, se comprendre !

- Pour le parent, cette étape est souvent éprouvante. De la qualité de ce partenariat école / famille dépend la réussite de cette première éducation en milieu scolaire.
- L'école doit se donner les moyens de donner à voir, de se rendre transparente.
- Les parents sont invités à ritualiser les transitions : doudous, objets de la maison, photos, prêt de jeux, de livres de l'école à la maison et inversement.
- Ils participent aux petits événements : accueil, première récréation, lecture d'albums ... et aux grands : sorties, fêtes, spectacle !

LES PARTENAIRES municipalit , services de petite-enfance :

Une coh rence autour de l' cole pour organiser une prise en compte de l'enfant autour d'une  quipe rassurante



Commission «vade-mecum » du Groupe départemental maternelle 92,

sous la direction de Christine MOSSÉ, IEN
pilotée par Christine ABIVEN, CPC 2^{ème}
et Isabelle MONTES, CPD

Sophie ANDREU, CPC 9^e
Franck GREBOT, CPC 27^e
Edith SELAGUE, directrice, 2e



VADEMECUM
Dispositifs
Scolarisation
des enfants de Moins de
Trois Ans

Mission maternelle 92
Actualisation - Juin 2016